

La propreté au cœur de la ville



Depuis le 1^{er} janvier 2016, les agents du service de la propreté de la mairie de Bordeaux ont intégré les Services territoriaux de Bordeaux Métropole.

Les équipes de la propreté venues de la ville de Bordeaux sont regroupées au sein de la Direction de la gestion de l'espace public du Pôle territorial Bordeaux. Trois Services territoriaux sont chargés de deux ou trois quartiers chacun. Ils effectuent des prestations de service public au plus proche du terrain dans les domaines de la propreté, de la voirie et des espaces verts sur voirie. Ils assurent également une surveillance du domaine public et procèdent à l'entretien, à l'exploitation, au nettoyage et à la maintenance des espaces publics.

QUE FONT-ILS ?

Les équipes en charge de la propreté s'attellent principalement au nettoyage de la voirie : balayage, lavage, enlèvement des dépôts sauvages, collecte des encombrants, nettoyage des tags et des affichages sauvages, nettoyage des marchés, etc. Éric Duranton pilote le Service Centre-ville : « Nous exerçons des missions transverses, qui permettent à la fois de rester au plus près des besoins des riverains, tout en articulant le travail



de nettoyage avec celui de l'entretien de l'espace public au sens large. Cela permet de proposer les réponses les plus complètes possibles aux habitants ».

Suite à la mutualisation, de nouvelles habitudes de travail se créent en veillant toujours à l'optimisation des moyens et à l'amélioration de la qualité du service aux usagers. En effet, auparavant dédiés au seul nettoyage de la voirie, les agents de propreté doivent aujourd'hui coordonner leur action avec tous les services qui participent à la propreté, comme les centres voirie et espaces verts.

DÉCLINAISON DANS LES QUARTIERS

Le Service territorial Bastide / Bordeaux Maritime est compétent pour les quartiers 1* et 7*, le service Bordeaux centre est compétent dans les quartiers 2*, 3* et 6*, et le service Ouest regroupe les quartiers 4*, 5* et 8*.

- * Quartier 1 : Bordeaux Maritime.
- Quartier 2 : Chartrons, Grand Parc, Jardin public.
- Quartier 3 : Centre-ville.
- Quartier 4 : Saint-Augustin / Tauzin, Alphonse Dupeux.
- Quartier 5 : Nansouty, Saint-Genès.

- Quartier 6 : Bordeaux Sud.
- Quartier 7 : La Bastide.
- Quartier 8 : Caudéran.

Effectif de la Direction de la gestion de l'espace public : près de 380 agents.

Le dispositif estival

Le dispositif estival de propreté est renforcé du 5 juin au 30 septembre :

- doublement du budget, qui passe de 150 000 € à 325 000 € ;
- Pour les corbeilles publiques installées en extérieur, les fréquences de ramassage sont doublées : quatre passages par jour les week-ends ;
- Recrutement de 64 personnes en contrats saisonniers : 30 pour compenser les départs en congés, 34 pour renforcer le service habituel et permettre un balayage quotidien sur les grands axes ;
- Nettoyage à l'eau 3 fois par semaine dans l'hypercentre. Le nettoyage des sanitaires publics sera aussi renforcé par le prestataire en charge de cette mission.

